

Compte-Rendu de la Commission Vie Locale, Communication et Associations du 07/12/2021

Présents : Cécile Mallet, Monique Polster, Nadia Millot, Stéphanie Darriet, Daniel Caron, Dominique Claverie, Alain Sidaoui.

Ordre du jour :

- Subventions associations :

Les associations suivantes ont demandé une subvention.

AICA : 3000€ accordé 1500€

Harmonie des Graves : 300€ accordé 300€

Ca Danse : 1000€ demande annulée

- Agendas 2022 :

Livraison prévue avant le 17 décembre.

Réflexion sur une suppression ou un modèle différent d'agendas.

- Magazine Martillac :

Nous n'avons plus de demande de professionnels, commerçants, artisans... Il est proposé de faire des articles sur les élus et leurs commissions.

Un magazine spécial associations va être réalisé pour le mois de septembre.

- Distributeur de billets :

La société LOOMIS propose d'installer un distributeur de billet sur la commune.

Le loyer sur 36 mois est de 1326 € par mois soit 15.912€/an

Il faut avoir 10.000 retraits par an,

Nous devons leur fournir un terrain communal, faire une dalle, un mur, prendre une assurance, installer une ligne téléphonique, l'électricité...Coût du local ???

La commission décide de ne pas donner suite à cette proposition.

- Étude d'un 3^{ème} cours de tennis :

Nous avons reçu un courrier du président du TCM. Il nous propose 3 solutions pour installer un nouveau cours de tennis.

Nous retenons la possibilité de faire ce cours sur le terrain d'entraînement de football. Il faut mesurer ce terrain pour voir si c'est réalisable et consulter le club de foot.

Il est aussi proposé d'acheter d'un terrain pour installer le club de tennis. Plusieurs propriétaires vont être contacté.

Site internet mairie : Richard nous présente les modifications sur le site pour que les élus puissent consulter l'espace qui leur est réservé.
